



Panorama du Tarn L'ouest du département sous forte influence toulousaine

Limitrophe de la Haute-Garonne, le Tarn bénéficie du dynamisme de Toulouse. Cette situation géographique favorise l'essor démographique de l'ouest du département, surtout le long de l'A68. À l'inverse, certaines communes du nord et de l'est perdent des habitants.

Le Tarn reste un département âgé mais connaît une arrivée de familles avec jeunes enfants. Avec une proportion de retraités plus élevée qu'ailleurs et un taux de chômage supérieur à 10 % en 2012, le niveau de vie médian se situe en dessous du niveau régional. L'emploi résiste bien et connaît une légère augmentation sur la période récente.

Christian Bourniqel, Insee

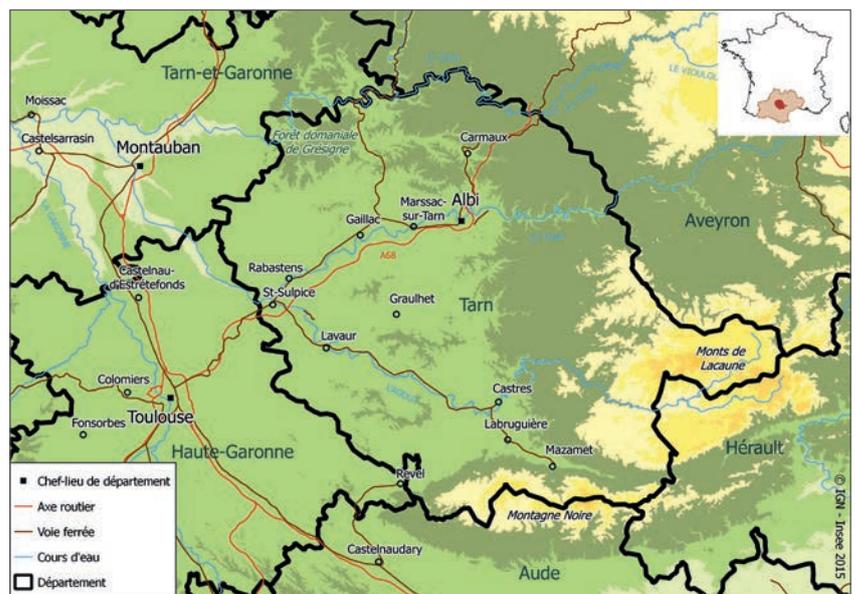
Le Tarn s'étend sur une superficie de 5 758 km². Il est traversé d'est en ouest par le Tarn et du sud à l'ouest par l'Agoût, deux rivières qui se rejoignent à Saint-Sulpice (figure 1). Les paysages sont assez diversifiés, la partie nord plutôt vallonnée abritant les forêts de Grésigne et Sivens. Le centre du département est formé de larges plaines tandis que le sud et le sud-est abritent un massif moyennement montagneux (Monts de Lacaune, Montagne Noire).

Des évolutions démographiques contrastées

L'armature urbaine du Tarn s'organise principalement autour des deux grandes agglomérations d'Albi et de Castres, peuplées respectivement de 73 500 et 56 000 habitants en 2012. Ces deux espaces connaissent des évolutions démographiques contrastées : alors que l'agglomération d'Albi est en croissance entre 2007 et 2012 (+0,3 % par an), celle de Castres perd des habitants (-0,4 %). Mais leurs couronnes périurbaines évoluent de manière comparable : +1,3 % par an à Albi et +1,4 % à Castres. Au total, l'aire urbaine d'Albi abrite 97 700 habitants et celle de Castres 67 200 habitants.

1 La partie ouest du département ouverte sur l'agglomération toulousaine

Carte du département du Tarn



Des agglomérations de taille moyenne comme Mazamet, Gaillac, Carmaux et Lavour, comptent chacune entre 12 000 et 25 000 habitants. Les agglomérations gaillacoise et vauréenne affichent des taux de croissance annuels relativement élevés (+1,4 % et +0,8 %) alors que

Mazamet et Carmaux, moins soumises à l'influence toulousaine, sont en déprise démographique (-0,4 %). Graulhet et Lacaune, pôles d'emplois de petites aires, perdent aussi des habitants mais à des rythmes très différenciés (respectivement -0,1 % et -1,6 %). Les villes moyennes

situées le long de l'A68 bénéficient d'un essor démographique plutôt exceptionnel. Ainsi, Saint-Sulpice et Rabastens ont des taux de croissance annuels supérieurs à 1,5 %, Marssac-sur-Tarn et Lisle-sur-Tarn des taux s'élevant entre 1,0 % et 1,5 %. Plus au sud, la commune de Labruguière, à proximité de Castres, tire également son épingle du jeu avec un taux de croissance annuel de 1,5 %.

Une croissance de population régulière depuis 2000

Avec 379 000 habitants en 2012, le Tarn est le 5^e département de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP). Entre 2007 et 2012, sa population augmente de 0,5 % par an, à un rythme équivalent à celui de la métropole, mais inférieur à celui de la région (+ 0,9 %). En cinq ans, le Tarn gagne près de 1 950 habitants en moyenne chaque année. Après une longue période de stagnation allant du début des années 1980 à 2000, la population du Tarn croît à un rythme régulier : elle gagne en l'espace de treize ans, 35 000 habitants (figure 2). Cette croissance s'explique surtout par l'arrivée de nouveaux résidents dans le département, avec un solde entre les arrivées et les départs de + 1 900 personnes par an. Toutefois le solde naturel, longtemps déficitaire, retrouve un équilibre sur la dernière période grâce à l'arrivée de jeunes ménages.

Les Tarnais sont plus âgés qu'aux niveaux régional et national : l'âge moyen, 43,6 ans en 2012, est nettement supérieur à celui de l'ensemble de la région (41,8 ans) et à celui de France métropolitaine (40,1 ans). Les seniors sont relativement nombreux : 30 % des habitants ont 60 ans ou plus, contre 27 % dans l'ensemble de la région et 24 % en France métropolitaine (figure 3). Les moins de 30 ans représentent 32 % de la population, soit cinq points de moins qu'en moyenne en métropole et deux points de moins qu'au niveau régional, plaçant le Tarn dans une position médiane par rapport aux autres départements de LRMP. La part des moins de 14 ans fait néanmoins jeu égal avec celle de la région (17 %) et l'écart avec la France métropolitaine est réduit à - 1,5 point.

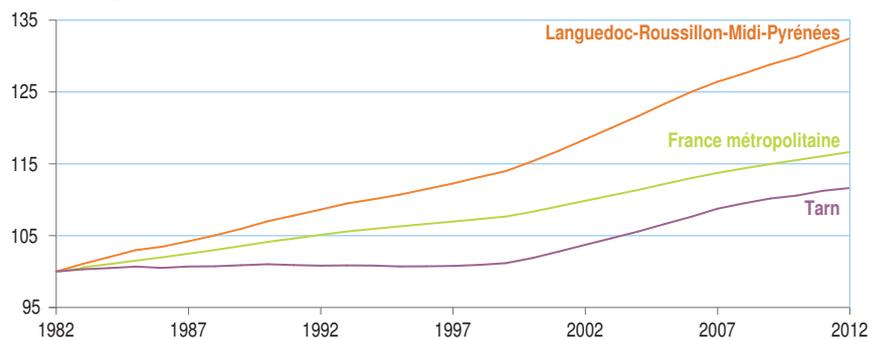
Plus de 8 logements sur 10 sont des résidences principales

Comme au niveau national, le parc des résidences principales représente 83 % des logements (figure 4). C'est l'un des taux les plus élevés des départements de la région avec la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne. En lien avec l'accroissement démographique, le nombre de résidences principales a augmenté de 5 % sur la période récente, légèrement plus qu'en France métropolitaine. Plus de 12 000 logements supplémentaires ont vu le jour en cinq ans, la plupart d'entre eux dans la partie ouest du département tournée vers la métropole toulousaine. À l'inverse, le Tarn abrite seulement 7 % de résidences secondaires, contre 16 % pour le niveau régional. L'évolution du nombre de résidences

2 Une croissance démographique constante depuis le début des années 2000

Évolution de la population de 1982 à 2012

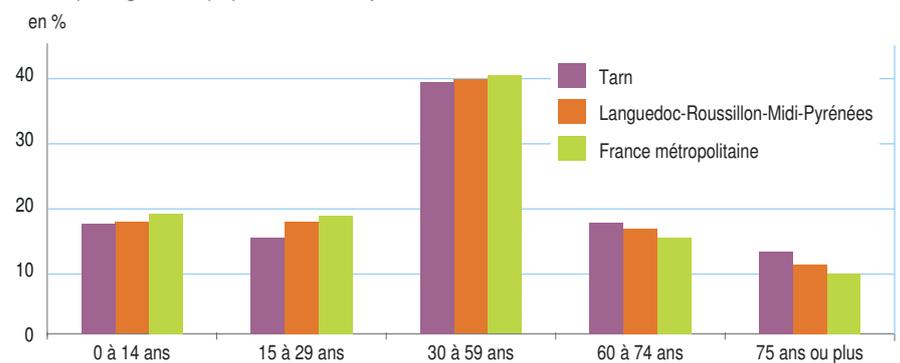
base 100 en 1982



Source : Insee, recensements de la population et estimations de population

3 Des seniors mais aussi des très jeunes

Structure par âge de la population au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

4 Les résidences principales sont nombreuses

Parc des logements par catégorie au 1^{er} janvier 2012

Catégorie de logement	Tarn			Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées		France métropolitaine	
	Nombre	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)
Résidences principales	167 507	83,4	+ 5,0	76,0	+ 6,9	83,0	+ 4,6
Résidences secondaires*	14 755	7,4	+ 1,5	15,8	+ 3,0	9,5	+ 2,6
Logements vacants	18 543	9,2	+ 27,6	8,2	+ 24,7	7,5	+ 23,2
Ensemble	200 805	100,0	+ 6,4	100,0	+ 7,5	100,0	+ 5,6

*y compris logements occasionnels

Source : Insee, recensements de la population

secondaires est l'une des plus faibles de la région (+ 1,5 % entre 2007 et 2012).

Un taux d'équipement plus faible

Avec 348 équipements pour 10 000 habitants, le Tarn est l'un des départements de la région les moins bien dotés en équipements et services (393 en moyenne en LRMP). Pour les services les plus courants qualifiés de services de proximité (épicerie, boulangerie, école primaire, médecin généraliste...), le département se situe en dessous de la moyenne régionale, comme pour ceux de la gamme dite intermédiaire (supermarché, commerce de détail divers, collège, laboratoire d'analyses médicales...). Pour les services plus spécifiques (hypermarché, lycée, spécialités médicales...), le taux d'équipement du département est identique à celui de la région. Dans le Tarn, 77 % des équipements appartiennent à la gamme de proximité, un peu

moins qu'en moyenne en LRMP (79 %). Ils sont répartis essentiellement dans 88 communes qualifiées de pôles de services de proximité. Le maillage du département est relativement bien respecté avec une concentration de ces pôles à proximité des grandes et moyennes agglomérations. Toutefois, dans l'est et le nord du département, zones moins densément peuplées, ils sont plus dispersés.

Les Tarnais sont 81 % à résider dans une commune pôle de services de proximité, part légèrement inférieure à la moyenne de France métropolitaine (85 %). Le temps de trajet moyen pour accéder aux équipements de proximité est proche du temps moyen régional mais plus élevé que celui de la France métropolitaine. Les 17 pôles de services intermédiaires structurent le département. Ils se situent principalement dans la partie ouest, zone la plus peuplée. Il y en a peu dans le nord et trois seulement dans la partie est (Alban, Lacaune et Brassac). Les villes de

Lavour, Gaillac et Graulhet à l'ouest, Albi et Carmaux au nord et Castres au sud réunissent suffisamment d'équipements de la gamme supérieure pour se voir conférer le statut de pôle.

Une part importante de retraités

En 2012, 53 % de la population de 15 ans ou plus est active dans le Tarn, soit un taux inférieur à celui de la région (55 %) et de la France métropolitaine (58 %) (figure 5). Le déficit s'explique essentiellement par une proportion de retraités plus élevée (33 % soit respectivement + 4 points et + 7 points par rapport à la région et à la métropole). Les étudiants sont en revanche un peu moins présents dans le Tarn qu'en moyenne dans la région et en métropole.

Sur les 145 000 actifs occupés qui résident dans le Tarn en 2012, 19 000 personnes (13 %) se rendent quotidiennement dans un autre département pour exercer leur activité professionnelle. En raison des commodités d'accès (autoroute A68, voies ferroviaires), les échanges avec la Haute-Garonne et en particulier avec l'agglomération toulousaine sont intenses et à l'origine des trois quarts des sorties du département (figure 6). Le reste des échanges se fait principalement avec l'Aveyron et le Tarn-et-Garonne. Les cadres sont proportionnellement les plus mobiles sur le plan professionnel : sur les 17 200 cadres tarnais, 4 000 exercent leur activité professionnelle en dehors du département, soit 23 %.

Le Tarn offre 92 emplois pour 100 actifs résidants occupés. Les 133 000 emplois localisés dans le département ne sont pas tous pourvus par des Tarnais : 6 900 personnes se rendent quotidiennement dans le Tarn pour y travailler, dont 4 100 en provenance de Haute-Garonne. Ces flux d'entrées sont néanmoins près de trois fois plus faibles que les sorties du département.

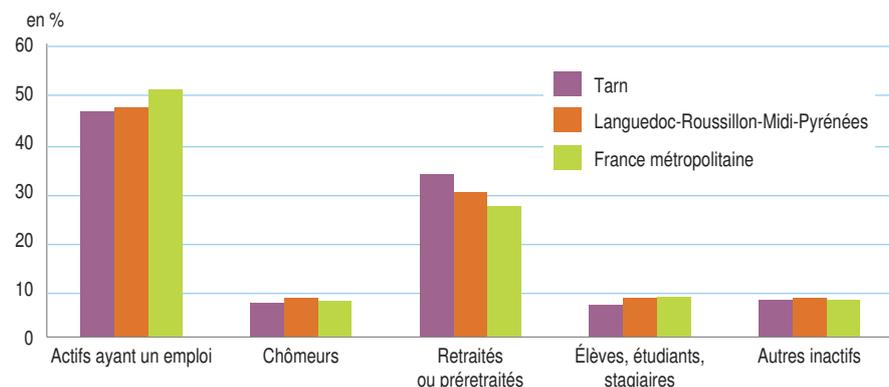
En 2012, 10,5 % des actifs tarnais sont au chômage. C'est 1,1 point de plus que le taux national mais 0,7 point de moins que la moyenne régionale (figure 7). Le Tarn se situe ainsi dans une position médiane parmi les départements de LRMP, aux côtés du Tarn-et-Garonne et derrière l'Ariège et les Hautes-Pyrénées. L'écart avec la France métropolitaine existe depuis le début des années 2000 mais il tend légèrement à s'accroître ces dernières années.

Des revenus plus faibles

En 2012, la moitié des Tarnais appartiennent à un ménage disposant d'un revenu inférieur à 18 700 euros par unité de consommation, déduction faite des impôts directs et après versement des prestations sociales (figure 8). C'est 190 euros de moins que le revenu disponible médian régional et 700 euros de moins que celui de la province. Ce revenu médian équivaut par exemple pour une personne seule à 1 560 euros mensuels ou encore à 2 800 euros pour un couple avec un jeune enfant. Le Tarn se classe ainsi dans le dernier tiers des départements de province et en 5^e position parmi les 13 départements de la région, quasi à égalité avec l'Aveyron. La

5 Une faible proportion d'actifs en emploi dans le Tarn

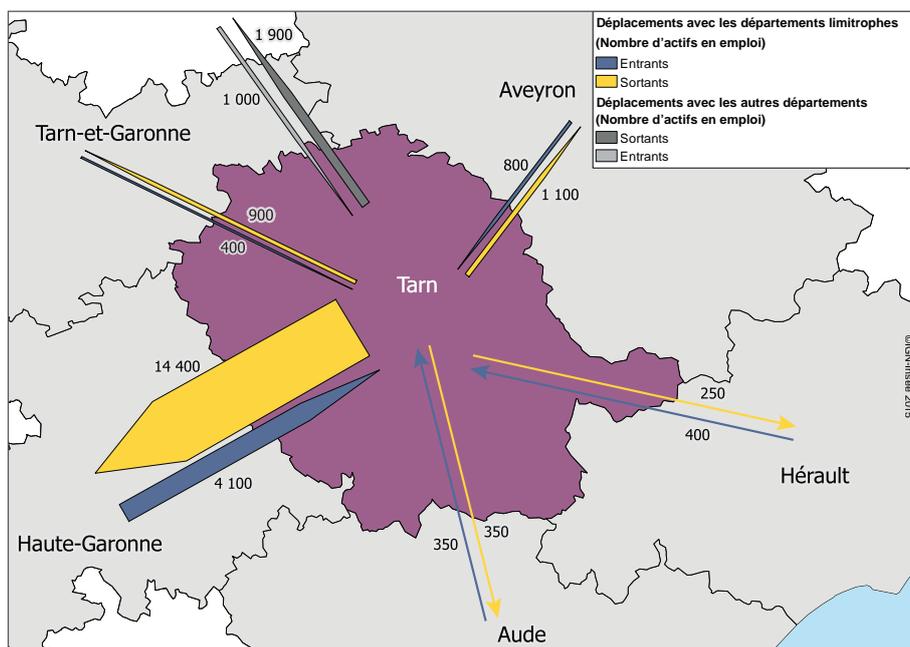
Répartition de la population des 15 ans ou plus par type d'activité au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

6 Un actif occupé sur dix travaille en Haute-Garonne

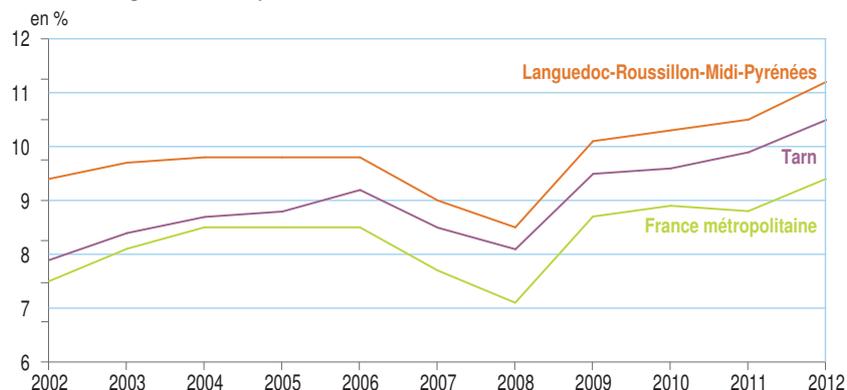
Déplacements domicile-travail entre le Tarn et les autres départements en 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

7 Un taux de chômage supérieur à 10 % dans le Tarn

Taux de chômage annuel moyen entre 2002 et 2012



Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (France métropolitaine)

part des ménages imposés sur le revenu est également l'une des plus faibles de province, avec un déficit de 2,4 points par rapport à la moyenne régionale et de 5,5 points au regard de la province. Le revenu disponible plancher des 10 % des Tarnais les plus aisés s'élève à 33 200 euros par unité de consommation en

2012. C'est un montant 3,2 fois plus élevé que le revenu plafond des 10 % les plus pauvres (10 400 euros). Cette dispersion des niveaux de vie est légèrement plus faible que celle observée en province. L'écart plus marqué avec le niveau régional provient surtout des

8 Un niveau de vie relativement peu élevé dans le Tarn

Revenu disponible des ménages par unité de consommation¹ en 2012

	Tarn	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	France métropolitaine hors Île-de-France
Nombre de ménages fiscaux	164 363	2 428 719	21 773 111
Part des ménages imposés (%)	56,4	58,8	61,9
Revenu disponible médian (euros)	18 701	18 888	19 402
Revenu disponible 1 ^{er} décile (euros)	10 410	9 862	10 593
Revenu disponible 9 ^e décile (euros)	33 163	34 726	35 071
Rapport interdécile	3,2	3,5	3,3
Part des traitements et salaires**	63,6	67,7	70,6
Part des pensions, retraites, rentes**	31,6	29,6	28,1

¹ cf. définitions

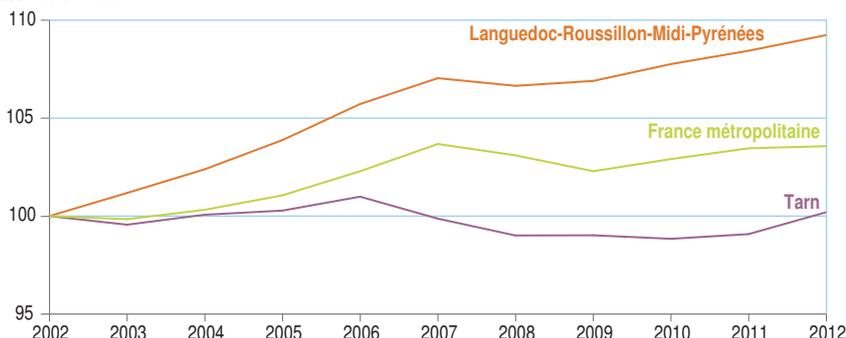
** en % du revenu disponible

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012

9 Légère reprise de l'emploi dans le Tarn depuis 2011

Évolution de l'emploi total entre 2002 et 2012

base 100 en 2002



Champ : emploi salarié et non salarié

Source : Insee, estimations d'emploi localisées au lieu de travail

revenus des plus aisés, dont le seuil plancher est nettement moins élevé dans le Tarn.

Reprise timide de l'emploi depuis 2011

Dans le Tarn, l'emploi total progresse de 0,3 % entre 2007 et 2012, c'est un peu plus que la France métropolitaine, mais nettement moins que la région (+ 2,1 %). Le Tarn fait partie des six départements de LRMP qui n'ont pas perdu d'emplois durant ces cinq années. L'évolution reste toutefois modérée au regard de la hausse de la Haute-Garonne (+ 6,2 %) ou, à un degré moindre, de l'Hérault et du Tarn-et-Garonne (respectivement + 2,8 % et + 2,3 %).

A partir de 2008, avec l'entrée dans la crise, l'emploi stagne dans le département jusqu'en 2011, puis remonte légèrement (figure 9).

En 2012, l'économie tarnaise offre 133 000 emplois, salariés ou non. Avec 18 300 emplois, l'industrie est encore bien présente : elle regroupe 14 % de l'emploi départemental, soit trois points de plus que dans l'ensemble de la région. Le Tarn figure ainsi parmi les

départements de la région où la proportion d'emplois industriels est relativement importante, aux côtés du Lot, de l'Aveyron et de l'Ariège, et ce malgré la perte nette de plus de 2 000 emplois industriels dans le département entre 2007 et 2012. Les industries chimiques et pharmaceutiques, avec notamment les laboratoires Fabre, y sont relativement bien implantées, ainsi que les industries textiles mais dans une moindre mesure.

Dans le Tarn comme dans tous les départements de la région hormis la Haute-Garonne, la construction perd des emplois entre 2007 et 2012 (- 4 %).

L'agriculture continue aussi de réduire ses effectifs (- 6,4 %), à un rythme proche de l'ensemble de la métropole mais plus faible que celui de la région (- 9,4 %). Depuis 2002, ce secteur a perdu 1 500 emplois dans le département, où il emploie encore 6 900 personnes en 2012.

Le tertiaire non-marchand représente plus d'un emploi sur trois dans le département (35 %) en 2012, soit un point de plus que dans la région et quatre de plus qu'en France métropolitaine. ■

Définitions

Une **unité urbaine** (ou agglomération) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continûment bâtie d'au moins 2 000 habitants. Un pôle est une agglomération d'au moins 1 500 emplois, qualifiée de **grand pôle urbain** s'il y a au moins 10 000 emplois. L'**aire urbaine** est constituée du pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi, appelée **couronne périurbaine**. On parle aussi de couronne autour des petits ou moyens pôles (moins de 10 000 emplois).

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs)

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers et les prestations sociales reçues. De ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Un **ménage fiscal** se compose de tous les foyers fiscaux rattachés à une résidence principale. Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est le même pour chaque membre du ménage. L'**unité de consommation (UC)** est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans. Il permet de comparer les niveaux de revenus des ménages de taille ou de composition différentes, en tenant compte des économies d'échelle réalisées dans le budget.

La médiane du revenu disponible par UC (ou **niveau de vie médian**) est la valeur du revenu qui partage la population en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à cette valeur, l'autre moitié à un ménage dont le revenu est supérieur. De la même manière, on peut diviser la population en dix groupes classés selon le revenu. Le 1^{er} décile est la valeur du revenu au-dessous duquel on trouve les 10 % des personnes appartenant aux ménages les plus modestes. Le 9^e décile est le niveau de revenu au-dessus duquel on trouve les 10 % de personnes appartenant aux ménages les plus aisés. Le rapport entre ces deux valeurs mesure la dispersion : plus ce rapport interdécile est élevé, plus les écarts de revenus sont grands entre les plus riches et les plus pauvres.

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Michèle Even

Impression et composition :
Evoluprint

ISSN : 2492-1629

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Bourniquel C., « Populations légales au 1^{er} janvier 2013 : 381 927 Tarnais », *Insee Flash Midi-Pyrénées* n° 84, décembre 2015
- Flachère M., « Dans le Tarn, une croissance tirée par l'influence toulousaine », *Insee Analyses Midi-Pyrénées* n° 9, décembre 2014
- Tornero M., « Regards sur le Tarn - Panorama du département », *Regards sur* n° 30-81, février 2013

